



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-95-5/18-PT

Date : 10 août 2009

Original : FRANÇAIS

Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III

Devant : M. le Juge Iain Bonomy, juge de la mise en état

Assisté de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 10 août 2009

LE PROCUREUR

d

RADOVAN KARADŽIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE FIXANT LA DATE
D'UNE CONFÉRENCE DE MISE EN ÉTAT**

Le Bureau du Procureur

M. Alan Tieger
M^{me} Hildegard Uertz-Retzlaff

L'Accusé

Radovan Karadžić

